Rte
Réseau de transport d'électricité

VOS REF.
NOS REF.
REF. DOSSIER
INTERLOCUTEUR
TÉLÉPHONE
MAIL
FAX
OBJET PAC - PLU - PLEURTUIT

Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine
DDTM d'Ille et Vilaine
Le Morgat - 12 rue Maurice Fabre
CS 23167
35031 RENNES CEDEX

NANTES, le 26 MARS 2015

Monsieur le Préfet,

Nous faisons suite à votre courrier du 19 février 2015, par lequel vous demandez la contribution de RTE dans le cadre du Porter à Connaissance de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de PLEURTUIT.

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme est implanté des ouvrages de transport d'énergie électrique. Il s'agit de :

- LIAISON 225kV N°1 LAUNAY-RANCE-POSTE,
- LIAISON 225kV N°1 BELLE-EPINE-RANCE-POSTE,
- LIAISON 225kV N°1 DOBERIE - RANCE-POSTE,
- LIAISON 63kV N°1 DINARD-PLANCOET,
- LIAISON 63kV N°1 DINARD-RANCE-POSTE,
- LIAISON 63kV N°2 DINARD-RANCE-POSTE,
- LIAISON 63kV N°1 RANCE-POSTE-TADEN,
- LIAISON 63kV N°1 DINAN-RANCE-POSTE,
- LIAISON 63kV N°1 PLANCOET-RANCE-POSTE,

et, le poste de transformation d'énergie électrique 63 kV DINARD.

Vous trouverez ci-joint une carte sur laquelle ont été reportés les tracés de ces lignes et poste existants.

Nous vous précisons à cet égard qu'il est important que nous puissions être consultés pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, afin que nous nous assurions de la compatibilité des projets de construction avec la présence de nos ouvrages, au regard des prescriptions fixées par l'arrêté interministériel fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Nous rappelons en outre que toute personne qui envisage de réaliser une construction au voisinage de nos ouvrages doit, après consultation du guichet unique (www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr), se conformer aux procédures de déclaration de projet de travaux (DT) et de déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) fixées par les articles R.554-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Service Concertation Environnement Tiers Nantes
75 boulevard Gabriel Lauriol BP 42622 -
44326 NANTES CEDEX 3
TEL : 02.40.67.39.02
FAX :

RTE Réseau de transport d'électricité
société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 2 132 285 690 euros
R.C.S.Nanterre 444 619 258
www.rte-france.com
afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION

Concernant le projet de PLU que vous nous avez adressé, il conviendrait :

- d'inclure, dans le rapport de présentation du PLU, le nom des ouvrages de transport d'énergie électrique existants.
- d'indiquer dans le règlement du PLU, aux chapitres spécifiques à chaque zone traversée par un ou plusieurs ouvrages existants.
  - que les règles de prospect et d'implantation ne sont pas applicables aux ouvrages de transport d'électricité HTB (tension > 50 kV).
  - que les ouvrages peuvent être modifiés ou surélevés pour des exigences fonctionnelles et/ou techniques.
  - que sur les documents graphiques, le report du tracé des ouvrages existants soit réalisé de façon à faire apparaître clairement, par un sur-lignage sans ambiguïté, l'axe des implantations d'ouvrages, et que soient retranchés des espaces boisés classés, des bandes :
    - de 5 m de large pour une liaison électrique souterraine,
    - de 30 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 63 kV et 90 kV,
    - de 40 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 150 kV et 225 kV,
    - de 50 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 400 kV,
    - de 40 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 2 x 63 kV,
    - de 80 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 2 x 225 kV,
    - de 100 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 2 x 400 kV.

- d'inclure dans les descriptions des servitudes d'utilité publique de type I4 concernant les lignes et canalisations électriques, les indications suivantes :

  - Le nom des lignes existantes susvisées ;
  - Les coordonnées du service d'exploitation du réseau de ces ouvrages, qui sont les suivantes :

RTE - GMR BRETAGNE
1 rue AMPERE
Zone de Kerourvois sud
29500 ERGUE GABERIC
Standard : 02 98 66 60 00
Fax : 02 98 66 60 09

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

La Responsable Environnement Tiers

Copie : Mairie de PLEURTUIT
PJ : Carte

Les informations que vous nous avez communiquées font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi "Informatique et liberté" du 6 janvier 1978, le pétitionnaire dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant ainsi qu'un droit d'opposition pour des motifs légitimes en s'adressant à RTE, Tour Initiale, 1 Terrasse Bellini, TSA41000, 92919 La Défense Cedex.